

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Additif à la demande de licence 2015

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE
CYCLISME



Ce document est à joindre à la demande de licence et à envoyer au club de votre choix.

ATTENTION : AUCUNE DEMANDE DE LICENCE NE SERA TRAITÉE SI LE PRÉSENT DOCUMENT N'Y EST PAS ANNEXÉ, COMPLÉTÉ ET SIGNÉ.
(article L. 321-4 du Code du sport)

Je soussigné(e)*,

Nom : Prénom :

Né(e) le : (jj/mm/aaaa) Homme Femme Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Si mineur, représentant légal : Monsieur Madame

signataire de la présente

- Je ne désire pas souscrire aux formules complémentaires d'assurances de personnes qui me sont proposées, couvrant d'une part les dommages corporels auxquels je suis exposé(e) dans la pratique du cyclisme et d'autre part l'assistance - rapatriement en entraînement/stage.

Pour rappel les garanties assistance rapatriement prévues par la licence sont acquises lors de la participation aux manifestations sportives organisées par la FFC, ses comités et clubs ou se déroulant sous l'égide de l'Union Cyclisme International (UCI). Par manifestation on entend les compétitions, les cyclosportives, les randonnées et les épreuves d'initiation cyclistes. Les titulaires d'une licence Pass'Sport Nature, Pass'Sport Urbain et Pass'Loisir sont couverts pour les usages prévus au titre de leur licence.

- Je souscris à la formule proposée dans le Bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires :

Rouleur (19 € TTC) Sprinteur (30 € TTC) Grimpeur (39 € TTC)

Et fais mon affaire personnelle de l'envoi du Bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires (figurant à la suite de ce document) dûment rempli et signé, accompagné du chèque de règlement à Verspieren - Service FFC : 1, avenue François-Mitterrand - BP 30200 - 59446 Wasquehal Cedex.

Il est rappelé que l'usage privé et de loisirs non sportifs est exclu desdites garanties, sauf si ces usages sont prévus et autorisés par la licence. En sus des options ci-dessus j'ai la possibilité de demander à l'assureur fédéral l'étude de garanties spécifiques correspondant à ma situation personnelle.

Je certifie également avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances de personnes couvrant les dommages corporels ainsi qu'une «garantie des accidents de la vie» (GAV) n'excluant pas la pratique du cyclisme et des compétitions.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire de la notice d'information référencée «FFC - Licence - 09/2014» faisant partie intégrante de la demande de licence et comportant les garanties prévues par les contrats d'assurance responsabilité civile n°VD 8000004, individuelle accident n°CT 1750077 et le contrat d'assistance rapatriement n°921445, ainsi que d'un exemplaire du bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires valant Conditions particulières.

Fait à : Le :

Signature du licencié ou de son représentant légal (pour les mineurs)

Nom du club :

Nom du président :

Fait à : Le :

Signature et cachet du club

 **VERSPIEREN**
COURTIER EN ASSURANCES

Loi Informatique et Libertés : les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organismes professionnels ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de la FFC.